# Boulogne-sur-Mer (62) : les deux migrants ayant poignardé deux hommes à la sortie d'une discothèque condamnés à 13 et 10 ans de prison

18/06/2018 à 15h02

**Au terme de 4 jours de procès, Nordine Ben Ali et Nabil Marzouk ont été condamnés respectivement à 13 et 10 ans de prison par la Cour d'Assises du Pas-de-Calais.**

Les deux hommes ont été reconnu coupables de tentative de meurtre et complicité. Dans la nuit du 10 au 11 mars 2016, ils avaient violemment agressé deux individus à la sortie de la discothèque Le Pacha, à Boulogne-sur-Mer. L'une des deux victimes, un St-Martinois, avait reçu 11 coups de couteau à la tête et au thorax.

La justice a rendu son verdict ce lundi matin: Nordine Ben Ali écope de 13 ans de prison, d'une interdiction définitive du territoire français, d'une interdiction de détenir une arme pendant 15 ans. Son complice Nabil Marzouk écope de 10 ans de réclusion, d'une interdiction du territoire français, et d'une interdiction de détenir une arme pendant 15 ans.

www.deltafm.fr